



Véhicule historique : qu'est-ce que c'est et comment l'immatriculer ?

De nos jours, de plus en plus d'amateurs d'automobiles choisissent de posséder des véhicules considérés comme historiques. Mais qu'est-ce qu'un véhicule historique exactement ? Comment obtenir un avis d'expert et quelles démarches suivre pour l'immatriculer en Pologne ? Nous répondons à ces questions dans l'article ci-dessous.

Qu'est-ce qu'un véhicule historique ?

Un véhicule historique est un véhicule à moteur, une moto ou tout autre moyen de transport qui, de par son âge, son caractère unique, son histoire et son état technique, est considéré comme précieux du point de vue de l'histoire automobile. En Pologne, le statut de véhicule historique est régi par les dispositions du Code de la route et les réglementations relatives à l'immatriculation et à la certification de ces véhicules.

En règle générale, un véhicule historique est une voiture âgée d'au moins 25 ans à compter de sa date de production (la limite d'âge minimale peut varier selon la voïvodie ; en Mazovie, elle est de 35 ans) et en bon état technique, préservée ou restaurée avec le plus grand soin pour préserver ses pièces et son aspect d'origine. Ces véhicules sont souvent exposés lors de rassemblements, d'expositions ou utilisés à des fins récréatives.

Obtenir un avis d'expert

Pour qu'un véhicule soit officiellement reconnu comme véhicule historique, il est nécessaire d'obtenir l'avis d'un expert, c'est-à-dire d'un spécialiste de l'industrie automobile, qui confirmera son caractère unique, son état technique et historique.

Étapes pour obtenir un avis :

1. Choisir un expert : faire appel à un expert agréé possédant les qualifications et l'expérience requises pour l'évaluation des véhicules historiques. Ces personnes travaillent souvent au sein d'associations ou d'institutions spécialisées dans les véhicules automobiles historiques. Vous pouvez également obtenir l'avis d'un expert professionnel au **Foreign Bureau of Insurance & Vehicle Registration** de Varsovie.
2. Préparer le véhicule : avant la visite de l'expert, il est conseillé de vérifier sa propreté et de rassembler les documents (certificat d'immatriculation, historique d'entretien, certificats de restauration, etc.) qui faciliteront l'évaluation.



Foreign Bureau of Insurance & Vehicle Registration Varsovie

3. Évaluer le véhicule : l'expert examine en détail les documents, les compare à l'état réel et détermine si le véhicule répond aux critères d'un véhicule historique. Sur la base de cette évaluation, il émet un avis sur la qualification du véhicule comme véhicule historique et délivre une carte blanche (un exemplaire de cette carte est adressé au Centre national de recherche et de documentation des monuments automobiles de Varsovie, l'autre au conservateur provincial des monuments. Le coût de ce service est d'environ 1 500 PLN).

4. Demande d'inscription du véhicule au registre des monuments automobiles auprès du conservateur provincial des monuments. Le conservateur, sur la base des documents présentés et de l'avis de l'expert, prend la décision d'inscription du véhicule au registre des monuments automobiles. Après examen positif de la demande, le propriétaire reçoit un certificat d'inscription du véhicule au registre des monuments.

Comment immatriculer un véhicule historique ?

Après avoir obtenu l'avis de l'expert et la carte blanche, et avoir rempli les autres conditions formelles, vous pouvez procéder à l'immatriculation du véhicule auprès du DMV.

Étapes d'immatriculation :

1. Dépôt d'une demande d'immatriculation auprès du DMV.

2. Pièces jointes : la demande doit être accompagnée des éléments suivants :

- avis d'expert sur le statut du véhicule historique,
- certificat d'inscription du véhicule au registre des monuments historiques,
- certificat d'immatriculation du véhicule,
- document confirmant la propriété (par exemple, un contrat de vente),
- attestation de paiement des frais d'immatriculation.

3. Délivrance des plaques et des documents : après avoir soumis la demande et tous les documents nécessaires, vous recevrez des plaques d'immatriculation spéciales pour véhicules historiques et un nouveau certificat d'immatriculation mentionnant le statut de véhicule historique.



Avantages de posséder un véhicule historique

Posséder un véhicule historique immatriculé offre divers privilèges, tels que :

- des conditions préférentielles pour l'assurance responsabilité civile,
- la possibilité de bénéficier de réductions sur les péages routiers,
- le droit d'accéder aux zones à circulation restreinte de certaines villes,
- la satisfaction de posséder un véhicule unique et historique.

Résumé

Posséder un véhicule de collection n'est pas seulement une passion, c'est aussi un défi formel et juridique. Les étapes clés consistent à obtenir un avis d'expert confirmant le caractère unique du véhicule et à l'immatriculer correctement auprès du bureau des transports. Grâce à cela, vous pourrez profiter d'une voiture ou d'une moto unique, qui préserve l'histoire et le caractère des époques passées, tout en respectant les exigences légales en vigueur en Pologne.

Pour éviter toute complication, il est conseillé de contacter des experts qui connaissent les documents spécifiques à fournir et savent comment gérer efficacement l'ensemble du processus d'immatriculation d'un véhicule de collection. À Varsovie et dans ses environs, nous vous encourageons à faire appel aux compétences professionnelles du **Foreign Bureau of Insurance & Vehicle Registration**.